

DEMANDE D'AIDE A LA REHABILITATION- LSOA

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de votre projet de réhabilitation de votre assainissement, vous souhaitez obtenir une aide financière octroyée par Les Sables d'Olonne Agglomération pour la réalisation de vos travaux de réhabilitation avec étude de filière.

Afin d'instruire votre dossier, vous trouverez ci-dessous l'ensemble des documents à compléter et à nous retourner avant commande de l'étude.

► **Pièces à fournir avant lancement de l'étude de filière**

□ **Un devis de l'étude de filière**

à réaliser selon le cahier des charges de la [Charte ANC qualité en Vendée](#) et réalisée par un bureau d'études spécialisé\* comportant notamment :

- un plan de situation \_ Document disponible sur [geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr) et un extrait cadastral permettant de localiser la parcelle \_ Document disponible sur [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr) ,
- la détermination de l'aptitude du sol **à l'épuration**,
- les caractéristiques de l'immeuble, son implantation dans la parcelle et l'occupation du terrain,
- le dimensionnement des ouvrages adapté,
- un plan de masse de l'implantation du dispositif avec les sorties d'eaux et les sondages réalisés,
- un plan en coupe des ouvrages d'assainissement, jusqu'à l'exutoire.
- Une comparaison de 2 types d'installations conformes à la réglementation, et le choix de la filière.
- Un chapitre **Mode d'évacuation des eaux traitées** présentant une solution de dispersion même temporaire avec rejet du trop-plein au fossé quand cela est envisageable.
- **Une autorisation de rejet**, si le lieu de rejet des eaux traitées appartient à un autre propriétaire privé, à la commune ou au Département ou autres autorisations nécessaires (de passage,...),
- Les coordonnées mail/tél du demandeur

**A réception de ce formulaire (dûment signé) et du devis de l'étude, une décision sur l'éligibilité de votre dossier vous sera communiquée. Si votre demande d'aide est éligible, vous pourrez alors commander l'étude de filière.**

► **Engagement**

**Le demandeur soussigné** :.....

souhaite obtenir l'aide financière par les Sables d'Olonne Agglomération pour la réhabilitation d'une installation d'assainissement non collectif.

**Le demandeur S'ENGAGE à**

- 1- Envoyer l'étude de filière au SPANC pour examen de la conception (contrôle soumis à redevance).
- 2- Réaliser les travaux conformément à l'étude de filière dans un délai de 18 mois suite à la validation par la LSOA de l'éligibilité du dossier de demande d'aide.
- 3- A contacter le SPANC avant remblaiement des travaux afin de vérifier la réalisation des travaux (contrôle soumis à redevance).
- 4- A fournir les factures certifiées acquittées du bureau d'étude et de l'entreprise de travaux, un RIB, le rapport de vérification des travaux par le SPANC et tous justificatifs d'obtention d'autres aides complémentaires.

► Adresse de l'installation projetée : N° : Rue : Code postal : .....

Commune : .....

Références cadastrales : Section(s) : ..... N° de parcelle de l'habitation :

► Propriétaire demandeur

M.  Mme Nom/Prénom (ou raison sociale) : .....

Adresse : N° : ..... Rue : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

► Autre demandeur

M.  Mme Nom/Prénom (ou raison sociale) : .....

Adresse : N° : ..... Rue : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

► Personne à contacter si différente du propriétaire

M.  Mme Nom/Prénom (ou raison sociale) : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

Fait à : Le :

**Signature\*** (et cachet le cas échéant) du demandeur  
ou de son représentant précédée de la mention « Lu et approuvé » :

**Demande à compléter et à transmettre :**

- Par courrier à : Les Sables d'Olonne Agglomération – Services Techniques  
2 Bis, Avenue Carnot - 85108 LES SABLES D'OLONNE

- Par email : [assainissement@isoagglo.fr](mailto:assainissement@isoagglo.fr)

Montant 2019 de l'aide financière versée: 450€ TTC

\*Listes non exhaustives d'acteurs engagés dans la charte départementale sur le site [capeb.fr](http://capeb.fr)

Pour information : en cas de réhabilitation et sous certaines conditions, votre dossier peut être éligible à l'[éco prêt à taux zéro](#), à des aides de l'amélioration de l'habitat auprès d'[organismes agréés](#). Les aides sont cumulables dans la limite de 80% du montant des travaux.